

# ADSL: l'ART refuse une baisse des tarifs de gros de France Télécom

Après la fronde des FAI concurrents concernant les tarifs de Wanadoo (voir notre article), France Télécom a été sévèrement retoqué par l'ART, l'autorité de régulation des télécoms. L'opérateur historique avait en effet demandé de pouvoir baisser ses tarifs ADSL de gros proposés aux FAI et aux opérateurs alternatifs. Il s'agit de la fameuse option 5, soit 80% des accès ADSL en France.

Pour l'ART, cette demande est « *inacceptable et ne se justifie pas* ». Ces baisses des tarifs de gros « *ne sont pas motivées par un besoin de dynamisation du marché* ». Et l'ART de rappeler que « *la dynamique actuelle est satisfaisante. Les tarifs n'ont pas vocation à évoluer avant le début 2005* ». Par ailleurs, le régulateur estime que France Télécom veut aller vite, trop vite. Il souligne que les baisses précédentes datent de moins de six mois. Pire, l'ART estime que l'opérateur a cherché à « *préempter les décisions que l'Autorité pourrait être amenée à prendre en fin d'année* ». Une consultation est en effet en cours sur le marché du haut débit. Au final, l'ART estime que le résultat de ces baisses « *donnerait un signal économique négatif au secteur* », en favorisant l'option 5, contrôlée par France Télécom, au détriment du dégroupage soutenu par l'ART. Le dégroupage permet en effet aux opérateurs de s'affranchir de France Télécom.